



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR
DIVORCE PAR CONSENTEMENT MUTUEL

- Copie du livret de famille ;
- Copie carte d'identité ou passeport ;
- Copie carte vitale ;
- Copie intégrale datant de moins de trois mois des actes suivants :
 - acte de mariage ;
 - acte de naissance de Madame ;
 - acte de naissance de Monsieur ;
 - le cas échéant, acte(s) de naissance(s) d(es) enfant(s) et en cas de minorité, formulaire d'information d(es) enfant(s) ;
- Dernier avis d'imposition + bulletin de salaire du mois de décembre de l'année précédente + trois derniers bulletins de salaire ou trois derniers avis Pole emploi ou CAF ; ;
- Copie contrat de mariage ;
- Déclaration sur l'honneur ;
- Copie des contrats de prêt(s) en cours et tableau(x) d'amortissement(s)
- Etat liquidatif du Notaire en cas de biens immobiliers.